

# RELAIS PETITE ENFANCE

Un service gratuit pour vous informer et vous accompagner  
dans l'accueil des jeunes enfants, parents et futurs parents,  
professionnel.le.s de l'accueil individuel



# DES TEMPS D'ANIMATION RÉGULIERS

# RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE), lieu ressource, propose :

**Des temps d'animation hebdomadaires gratuits**, à destination des professionnel(le) de la petite enfance et des familles du territoire, ayant un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans, qui sont à la fois propices aux échanges à l'éveil et à la professionnalisation.



En matinée entre 9h30 et 11h30 (sauf programmation spécifique), dans les différentes communes du territoire.

**Mais également tout au long de l'année**

- Des temps spécifiques autour de la lecture en partenariat avec les médiathèques du territoire (Échappées-Lire, goûters-lecture...)
- Des spectacles pour jeune public ;
- Des ateliers thématiques (éveil musical, motricité, comptines et jeux de doigts...)



**Vous souhaitez participer à ces temps avec votre enfant ?**

RDV sur inscription.

Programme mensuel disponible sur simple demande (envoi mail ou courrier) et sur notre site internet : [www.hautesterres.fr](http://www.hautesterres.fr)

## INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Les personnes à contacter pour les animations :

**À Massiac :**

Émilie SAINT CRICQ :

06 30 77 12 78

[rpe@hautesterres.fr](mailto:rpe@hautesterres.fr)

**Dans les autres communes :**

07 86 95 92 24

[rpe2@hautesterres.fr](mailto:rpe2@hautesterres.fr)

# UN ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNEL(LE)S

Le Relais Petite Enfance, un lieu ressource dédié à l'accompagnement des professionnel(le)s de la petite enfance : assistant(e)s maternel(le)s, garde d'enfants à domicile et candidat(e)s à l'agrément.

**Le RPE propose tout au long de l'année :**

- Un accompagnement dans votre pratique professionnelle (soirées et ateliers thématiques, conférences, formation continue...);
- Une information sur votre statut de salarié(e);
- Un soutien administratif de premier niveau;
- Un accompagnement sur les conditions d'accès au métier d'assistant(e) maternel(le) (demande d'agrément...).



## INFORMATIONS PRATIQUES

Vous êtes professionnel(le) de la petite enfance et souhaitez être accompagné(e) au sujet de l'exercice de votre métier ? Vous êtes candidat(e) à l'agrément ?

Contactez le Guichet Unique de la Petite Enfance,  
Contact en dernière page

# LE GUICHET UNIQUE DE LA PETITE ENFANCE

Parce que choisir un mode d'accueil pour son enfant est une étape importante, le Guichet Petite Enfance est le service gratuit d'information sur les modes d'accueil existants sur le territoire de Hautes Terres Communauté.

## Le « Guichet Unique Petite Enfance », qu'est-ce que c'est ?

Un service unique pour vous renseigner sur les différents modes d'accueil du territoire et vous orienter sur le mode le plus adapté à vos besoins.

Un service unique pour vous accompagner, vous guider sur toutes les démarches d'inscription en structure collective et sur les modalités de recrutement d'un(e) assistant(e) maternel(le) (accompagnement dans toutes les phases du rôle de particulier employeur, informations sur les droits et devoirs de chacun...).

Afin de simplifier vos démarches, le « Guichet Petite Enfance » centralise toutes les demandes d'informations et d'inscriptions sur tous les modes d'accueil individuels ou collectifs disponibles sur le territoire.

## CONTACTS

Un **Guichet Unique** est là pour répondre à toutes vos questions que vous soyez professionnel(le) de la petite enfance ou parents à la recherche d'un moyen de garde.

**Accueil téléphonique / physique sur RDV :**  
(dans les Maisons France Services du territoire)

Contact:  
07 86 95 92 24  
rpe2@hautesterres.fr  
rpe.modesdaccueil@hautesterres.fr

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Mardi : 13h30-17h30  
Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30  
Vendredi : 13h30-16h30